Planning des examens de rattrapage Dettes L1 (2022/2023) L2 et L3 Génie Mécanique

Date	Matière	Horaire	Lieu	Surveillants
jeudi/9/mars/2023	Chimie 1	09h00-10h30		
	Informatique 1	11h00-12h30		
jeudi/16/mars/2023	Physique 1	09h00-10h30		
	Métier 1	11h00-12h30		
jeudi/23/mars/2023	Mathématiques 1 (Analyse 1 + Algèbre 1)	09h00-10h30		
	ECM 1	11h00-12h30		
jeudi/13/avril/2023	Chimie 2	09h00-10h30		
	Informatique 2	11h00-12h30		
jeudi/27/avril/2023	Physique 2	09h00-10h30		
	Métier 2	11h00-12h30		
jeudi/4/mai/2023	Mathématiques 2 (Analyse 2 + Algèbre 2)	09h00-10h30		
	ECM 2	11h00-12h30		

NB:

- Les étudiants sont tenus de respecter leurs affectations en salles d'examens (voir listes sur le site internet de la faculté).
- Les étudiants qui ne figurent pas sur les listes sont invités à se rapprocher de l'administration avant le 05/03/2023.
- L'étudiant n'est pas autorisé à passer les examens de rattrapage dans le semestre acquis par l'examen final.